## **COMMUNE DE BAYONNE**

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2019 DELIBERATION N° 16

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 43

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt au titre du contrôle de légalité et de l'affichage en mairie le

Le Maire

L'an deux mil dix-neuf, le dix octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

Présents: M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M.MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE (jusqu'à 22h14), Mme LAUQUE, MM. NEYS (jusqu'à 22h12), UGALDE (à partir de 18h00 et jusqu'à 20h22, à partir de 22h05), LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE (jusqu'à 22h14), ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h33), MM. POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC, MM. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 18h32), LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN (jusqu'à 22h05), MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

## Absents représentés par pouvoir :

M. SOROSTE par M. MILLET-BARBE (à partir de 22h14); M. NEYS par Mme DURRUTY (à partir de 22h12); M. UGALDE par Mme LAUQUE (jusqu'à 18h00, de 20h22 jusqu'à 22h05); M. AGUERRE par Mme CASTEL (à partir de 22h14); Mme LANGLOIS par M. POCQ (à partir de 20h33); M. SALDUCCI par M. LAIGUILLON; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 18h32); Mme TAIEB par M. MASSONDE; Mme BENSOUSSAN par M. BOUTONNET (à partir de 22h05); Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Absentes: Mmes JUZAN et CANDILLIER.

**Secrétaire :** M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Aguerre,

<u>OBJET</u>: <u>CULTURE ET PATRIMOINE</u> – Semaine de la diversité - Fixation des tarifs pour le spectacle "Hospitalités" et mise à disposition de l'Espace Montaut pour une exposition proposée par l'association Les Bascos.

Dans le cadre de la semaine de la diversité 2019, le spectacle « Hospitalités » du metteur en scène suisse Massimo Furlan sera programmé au théâtre Michel-Portal, le mardi 26 novembre. Il s'agit d'une proposition artistique et culturelle particulièrement singulière.

Massimo Furlan a été invité par l'artiste Kristof Hiriart de la compagnie Lagunarte à travailler en résidence artistique dans le village de La Bastide Clairence. L'histoire de ce village de 1000 habitants est liée, dès le XIVe siècle, à la question de l'immigration et de l'accueil. La Bastide a été construite à l'époque du Royaume de Navarre pour faciliter l'accès au commerce maritime. A différentes périodes de l'Histoire, elle a été soumise à l'arrivée de réfugiés fuyant l'Inquisition, ainsi qu'au flux de Basques venant d'Espagne et aux pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. Dans le village, la langue gasconne et la langue basque cohabitent.

Massimo Furlan, en « immersion » dans le village en novembre 2014 puis à plusieurs reprises en 2015, a rencontré de nombreux habitants : le maître charcutier à la retraite, des propriétaires immobiliers, différents artisans, le maire actuel et l'ancien maire du village. Il leur a demandé de parler de l'histoire du village, de leur vie, de la façon dont ils imaginent l'avenir de La Bastide-Clairence. Il en ressort « Hospitalités »; un spectacle qui aborde de façon très originale le thème de l'accueil des migrants ; un spectacle associant artistes professionnels et habitants de La Bastide-Clairence.

- « Hospitalités » a fait l'objet d'une véritable tournée. Ce spectacle a été présenté dans plusieurs théâtres en France, en Belgique et en Suisse. Le Théâtre Michel-Portal accueillera la dernière représentation. Une billetterie est prévue aux conditions ci-dessous proposées :
  - Plein tarif: 10 €;
  - Tarif réduit pour les détenteurs de la carte Déclic : 7 €.

De même, les Bask'Elles, groupe droits des femmes de l'Association les Bascos, ont choisi de susciter la réflexion par la force d'évocation du dessin et l'impertinence en proposant pour la Semaine de la diversité l'exposition « Au bout du crayon le droits des femmes » créée par l'association « le crayon », association pour la défense et l'illustration de la liberté d'expression. Elle prend le parti de l'humour et de la caricature pour dénoncer les problèmes auxquels les femmes sont confrontées : discriminations, inégalités, violences, mutilations, agressions sexuelles...

Cette exposition sera présentée à l'Espace Montaut du 25 au 30 novembre 2019.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les tarifs proposés pour la représentation « Hospitalités » et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre du spectacle ainsi que la convention amenée à être établie avec l'association les Bascos pour permettre l'accueil de leur exposition à l'Espace Montaut.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY Maire de Bayonne